

Monsieur LABORIE André
N° 2 rue de la Forge
« Transfert courrier »
31650 Saint Orens
Mail : laboriandr@yahoo.fr
<http://www.lamafiajudiciaire.org>
Tél : 06-14-29-21-74
Tél : 06-16-15-23-45

Le 4 novembre 2014

PS : « *Actuellement le courrier est transféré suite à la violation du domicile en date du 27 mars 2008 à la demande de Monsieur TEULE et BABILE » domicile actuellement occupé par un tiers sans droit ni titre régulier soit Monsieur REVENU et Madame HACOUT).*

Monsieur Michel SAPIN
Ministre des finances
Ministre des comptes publics
139 rue de Bercy, Paris XII^e
75012 PARIS

FAX : 01-53-18-97-15 / **FAX :** 01-53-18-96-70

Lettre recommandée avec AR. : 1A 102 714 8006 7

Objet : Communication d'une plainte et demande d'intervention pour faire cesser le recel de faux en écritures publiques par votre administration.

Monsieur le Ministre,

Je sollicite de votre très haute bienveillance à prendre ma plainte en considération et à intervenir auprès de la CNRACL pour faire cesser ce trouble à l'ordre public soit le recel de faux en écritures publiques et de faire sanctionner les auteurs.

Car de tels faits aussi graves constituent au surplus des faits criminels à l'encontre des auteurs et complices, un outrage à notre justice, à notre république, à l'honneur de notre Président de la République François HOLLANDE.

En vous-même Monsieur le Ministre.

On ne peut admettre un tel dysfonctionnement de notre administration par trafic d'influence, corruption active, passive pour détourner ou tenter de détourner des sommes par des actes qui n'ont plus aucune valeur juridique et comme expliqué dans ma plainte adressée au doyen des juges d'instruction.

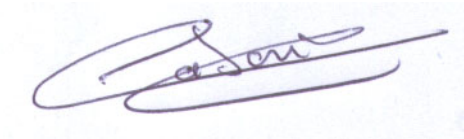
Pensez Monsieur le Ministre que j'ai mis tous les moyens nécessaires à éviter de porter plainte pour des faits qui sont réprimés de peines criminelles contre les auteurs agissant en tant que directeur des finances publiques ou assimilés.

Je compte sur toute votre compréhension Monsieur le Ministre à intervenir à réception afin de diligenter une enquête interne contre les auteurs ou complices qui se refusent de respecter les règles de droit et de les sanctionner sans discrimination.

Certes que notre économie va mal, ce n'est pas une raison d'agir par la forfaiture de certains de vos agents pour atteindre les objectifs qui leurs sont demandés et pour recouvrir des sommes qui ne sont pas dû par des actes nuls n'ayant plus aucune valeur juridique, authentique et ce pour faire valoir d'un droit.

Dans cette attente, je vous prie de croire Monsieur le ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Monsieur LABORIE André.



Pièces :

Ci-joint plainte au doyen des juges d'instruction.

Vous pouvez la retrouver ainsi que toutes les pièces sur mon site :
<http://www.lamafiajudiciaire.org>

Au lien direct :

<http://www.lamafiajudiciaire.org/2008/Restucture%20site/CNRACL/Plainte%20%20CNRACL%20%20nov%202014.htm>